

Comment réagir en cas de cyberattaque ?

#1 Identifier la nature de l'attaque

- Est-ce un virus informatique ?
- Une tentative de [phishing](#) ?
- Une attaque par déni de service ([DDoS](#)) ?

#2 Isoler le système attaqué

- Déconnecter l'ordinateur ou le serveur du réseau et désactiver le wifi
- Garder votre ordinateur allumé, sans l'utiliser
- Prévenir l'ensemble de vos collaborateurs et votre support informatique

#3 Contacter les autorités compétentes

- Signaler l'attaque aux autorités locales et/ou à l'ANSSI (*Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information*)
- Collecter les preuves et les enregistrer (*email reçu, capture d'écran...*)
- Déclarer le sinistre auprès de son assureur
- Alerter sa banque si nécessaire

Ne pas payer de rançon !

- Vous n'avez **aucune garantie** que les cybercriminels tiendront leur parole
- Vous êtes susceptible d'être **attaqués à nouveau**

#4 Informer les clients et les partenaires

- Si des données clients ont été compromises
- Si des partenaires ont accès aux systèmes attaqués

#5 Évaluer les dégâts

- Recenser les pertes de données
- Estimer les coûts potentiels pour l'entreprise

#6 Prendre des mesures de prévention

- Installer des logiciels de sécurité efficaces
- Sensibiliser les employés aux risques de sécurité informatique
- Effectuer régulièrement des sauvegardes de données

Agir vite !

N'oubliez pas qu'il est crucial de **réagir rapidement** en cas d'attaque pour minimiser les dégâts et protéger les données de votre entreprise.